



COMMENT OBTENIR SON CHÈQUE ECO ÉNERGIE ?

- > Entrez en contact avec l'un de nos 70 conseillers Habitat & Energie partout en Normandie en consultant leurs coordonnées sur le site cheque-eco-energie.normandie.fr
- > Choisissez un des nombreux cabinets d'audit agréés par la Région Normandie et faites réaliser un bilan énergétique de votre maison.
- > Faites votre demande de chèque Audit en ligne.
- > Avec l'appui de votre cabinet d'audit et de votre conseiller, définissez un scénario et les travaux à réaliser.
- > Avec votre conseiller, établissez un plan de financement de vos travaux.
- > Faites votre demande de chèque Travaux en ligne.

SUIVEZ L'ÉVOLUTION DE VOTRE DOSSIER ET DE VOS TRAVAUX AVEC VOTRE CONSEILLER HABITAT & ENERGIE QUI SERA LA PERSONNE À JOINDRE TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET.

TOUTES LES INFOS SUR cheque-eco-energie.normandie.fr

Un service à retrouver dans les Points Rénovation Info Service soutenus par la Région Normandie, l'ADEME, l'ANAH et l'Union Européenne



ALEC 27 : 02 32 59 25 70 - CDHAT : 02 33 75 62 40 - INHARI : 02 32 08 13 00 - Page9 : 02 35 38 28 71 - Biomasse Normandie : 02 31 34 24 88 - SOLIHA Normandie Seine : 02 32 39 84 00 - SOLIHA Territoires en Normandie : 02 31 86 70 50 - Les 7 Vents du Cotentin : 02 33 19 00 10 - Communauté d'Agglomération Seine-Eure : 02 32 50 85 50 - Métropole Rouen Normandie : 08 00 02 10 21 - Dieppe Maritime : 02 32 14 40 69 - COmmunauté D'Agglomération Havraise : 02 35 22 25 20 - Caux Vallée de Seine : 02 32 84 40 13

Conception : Mediagil atelier - Caen

LA RÉGION VOUS AIDE

RÉNOVEZ VOTRE MAISON



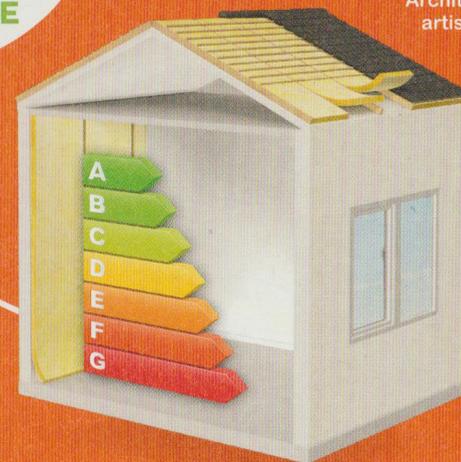
Conseillers Habitat & Energie et auditeurs



Rénovateurs BBC
Architectes, entreprises, artisans du bâtiment



Banques et organismes financiers



Jusqu'à 10 000€* pour vos travaux

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER !

* PLUS D'INFOS ET LES CONDITIONS D'OBTENTION DES AIDES SUR cheque-eco-energie.normandie.fr



RÉGION NORMANDIE
www.normandie.fr



Comment la Région Normandie va-t-elle vous aider ?

1 UN CHÈQUE AUDIT DE 800€ POUR FAIRE LE BILAN DE VOTRE MAISON

POUR QUI ?

Tout propriétaire de maison individuelle de plus de 15 ans située en Normandie.

POUR QUOI FAIRE ?

Vous aider à élaborer un projet d'économies d'énergie et à définir les travaux nécessaires.

Le montant de l'aide : 800 € qui seront déduits de la facture du cabinet d'audit qui réalisera le bilan énergétique de votre habitation.

VOS ENGAGEMENTS ?

Réaliser ensuite des travaux de rénovation énergétique (sans obligation de montant).

2 UN CHÈQUE TRAVAUX DE 2 500 € À 9 200 €

POUR QUI ?

Pour les propriétaires (sous conditions de ressources) et les propriétaires bailleurs (sous conventionnement ANAH) de maison individuelle de plus de 15 ans située en Normandie.

POUR QUOI FAIRE ?

Vous aider à financer vos travaux d'efficacité énergétique.

Le montant de l'aide :

- 2 500 € à 4 000 € pour des travaux compatibles avec le niveau bâtiment basse consommation (BBC)
- 9 200 € si vos travaux conduisent au niveau bâtiment basse consommation (BBC)

VOS ENGAGEMENTS ?

- Effectuer les travaux prévus et réaliser les économies d'énergie conformes au montant d'aide perçu.
- S'adresser tout au long du projet à des professionnels normands agréés, inscrits sur le site internet cheque-eco-energie.normandie.fr

